



Paris, mercredi 8 juin 2022

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2022/02931

Pris en application :

Code des transports

Concours de pêche (présence de barques)**PETITE SEINE****De Villiers-sur-Seine à Bazoches-Lès-Bray****Eviter les remous (tous les usagers - dans les deux sens)**

- à partir du 19/06/2022 à 00:00 au 25/06/2022 à 00:00 - avec pour périodicité : Journalier**o Seine à l'amont de Paris**

entre les pk 29,770 (Villiers sur Seine) et pk 52 (Bazoches-lès-Bray) - Toute la largeur de la voie

Commentaire :

Dans le cadre d'une compétition "ENDURO PECHE A LA CARPE" organisée par l'AAPPMA des Amis de la Voulzie, Monsieur le Préfet de Seine-et-Marne prescrit la présente mesure temporaire afin de garantir la sécurité des usagers de la voie d'eau et des tiers.

Mesdames et Messieurs les bateliers sont invités à naviguer avec prudence.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Service(s) à contacter :

UTI Seine-Amont, 2, quai de la Tournelle, 75005 PARIS

Tél : 01 44 41 16 80 - Fax : 01 46 33 36 32

Date limite d'affichage :

26/06/2022

Chef de pôle

Signé

Sandrine MICHOT